

**1<sup>ER</sup> CONSEIL D'ÉCOLE**  
**Compte-rendu**  
**Jeudi 21 octobre 2021**

Ont été invités :

M. Bonnet, Inspecteur de l'Éducation Nationale  
M. Bazile, maire de Bignoux  
M. Neveu, premier adjoint  
Mmes et MM. les représentants de parents  
Mmes et M. les enseignants

Présents :

Les représentants de la mairie : M. Bazile, M. Neveu  
Les représentants de parents d'élèves : Mme Germain, M. Farrugia, M. Bregeon et Mme Bellenoue  
Les enseignants : Mme Huet, Mme Bonnet, M. Bourriaud, Mme Colin

Sont excusés :

M. Bonnet  
Mme Maynier, enseignante

Mme Colin accueille la nouvelle membre du CE, Mme Bellenoue et remercie l'ensemble des représentants pour leur présence et de leur investissement. Elle remercie également Patrick Bourriaud pour l'intérim de direction effectué en son absence.

Secrétaire : Guilhem Farrugia

Début de séance à 18h.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rôles et attributions du Conseil d'école ; résultats des élections
- Effectifs et répartition de la rentrée 2021
- Organisation du temps scolaire et périscolaire
- Sécurité à l'hygiène à l'école
- Approbation du règlement intérieur
- Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école
- Présentation des projets de l'année
- Questions diverses

En préambule, vote à l'unanimité du PV du conseil d'école du 10/06/21

## **1. Résultats des élections**

Les élections se sont déroulées par correspondance le vendredi 8 octobre 2021 : 146 inscrits, 102 votants, 22 blancs/nuls (bulletins raturés, rayés, découpés ou entourés) soit 76 suffrages exprimés (soit 69,8 % des inscrits) (65% en 2020, 78% en 2019). Les 4 sièges ont été pourvus par Mme Germain, M. Farrugia, M. Bregeon et M. Bernuchon. Mme Bellenoue est suppléante mais siègera autant que les autres dans l'organisation choisie.

Merci aux parents pour leur engagement. Rappel : il ne faut pas voter pour des noms dans la liste, mais pour la liste entière.

Titulaires	Suppléante
C. Germain G. Farrugia N. Bregeon S. Bernuchon	P. Bellenoue

Rôle et attributions du conseil d'école :

Les attributions du conseil d'école sont définies par les articles D411-1 et suivants du code de l'éducation. (Renvoi au document transmis en début d'année par les représentants des parents d'élèves).

## 2. Effectifs et répartition

La rentrée s'est faite avec **97 élèves** répartis sur 4 classes (soit 75 familles).

Pour rappel, 91 élèves en 2020-2021.

Effectif et Répartition des élèves 2021-2022									
Noms des enseignants	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Effectif des classes
Mme Huet	14	12							26
Mme Bonnet			6	13					19
Mr Bourriaud					16	13			29
Mme Colin Mme Maynier (les vendredis)							10	13	23

M. le Maire explique que les constructions engagées et à venir dans la commune de Bignoux, dans différentes zones, permettront probablement dans un avenir proche de générer un surplus d'élèves inscrits à l'école. Une augmentation continue des effectifs pourra probablement permettre d'ouvrir à nouveau la classe qui a été fermée il y a quelques années.

La loi Pour une École de la confiance : n°2019-791 du 26 juillet 2019, parue au JO le 28 juillet et applicable à cette rentrée 2019. La loi dit notamment que l'instruction est obligatoire à 3 ans. Tous les enfants qui atteignent l'âge de 3 ans au cours de l'année civile sont soumis à cette obligation à compter du jour fixé pour la rentrée scolaire de l'année civile concernée. Il faut donc entendre l'année des 3 ans. Concrètement sont concernés pour la rentrée 2021, les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018. Renvoi à l'article LégiFrance. Article L113-1 et suivants et L131 et suivants du code de l'éducation

### Concernant la prévision des effectifs pour la rentrée 2022-2023

13 CM2 vont partir au collège.

Enfants nés en 2019 sur la commune : 15 arrivent en PS.

### **3. Organisation du temps scolaire pour 2021-2022**

Organisation (24h hebdo +1h d'APC)			
lundi	9h-12h	13h30-16h	APC Ecole 16h-16h45
mardi	9h-12h	13h30-16h	
mercredi	9h-11h	TAP Mairie 11h-12h	
jeudi	9h-12h	13h30-16h	APC Ecole 16h-16h45
vendredi	9h-12h	13h30-16h	

Le mercredi, la récréation est positionnée de 10h45 à 11h.

APC : les lundis et jeudis de 16h à 16h45.

36h sur l'année. 36 semaines d'école, 1h30/semaine donc pas toutes les semaines de l'année. Choix de ne commencer qu'après les vacances de la Toussaint, se laisser le temps d'une première évaluation. Les enfants fonctionnent en groupe restreint. La priorité est toujours la lecture, conformément à la demande institutionnelle.

### Organisation du temps périscolaire

**Concernant la restauration scolaire**, la commune a adhéré à un marché Grand Poitiers avec un taux de nourriture biologique à atteindre. Il s'agit d'une mise en place progressive avec les moyens humains actuels à disposition. Audrey, qui est seule en poste à Bignoux, gère les commandes et met progressivement en place le *quota* qui est à respecter. La réglementation impose en effet actuellement d'atteindre un taux et de détailler la part des aliments biologiques. Proposer encore plus de produits biologiques implique également un coût supplémentaire qui est à prendre en compte. La mise en place d'un jardin coopératif dans la commune de Bignoux permettra peut-être de développer la part d'aliments biologiques. Les pourcentages de produits biologiques seront à terme indiqués sur les menus de l'école, avec un code couleur pour ces produits biologiques. Les menus réalisés par les enfants sont des menus surprise. Il s'agit d'un menu équilibré validé par les adultes de la cantine.

**Concernant les TAP** : ils ont redémarré. Les devis pour la deuxième période ont été reçus et sont à l'étude. L'activité coûte à présent 1,5 € pour chaque mercredi (1€ auparavant). Une étude auprès des parents sera réalisée, pour mesurer la pertinence de l'application d'une facturation forfaitaire trimestrielle, ce qui permettrait de ne mettre en place qu'une seule facturation tous les trois mois, contre une tous les mois actuellement.

**Concernant la garderie**, le forfait est actuellement de 50 euros pour 20 présences en garderie, contre 37 pour 15 présences auparavant. L'ancienne salle de la garderie sert actuellement pour l'aide aux devoirs. Les devis réalisés pour la construction d'une nouvelle garderie sont pour l'instant au-delà du budget et ce projet d'aménagement du préau et des espaces attenants n'est à ce titre pas réalisable. Il faudra trouver une alternative, moins coûteuse. Des solutions sont à l'étude et seront de toute façon l'objet d'une concertation avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves.

**Maryse** ne sera pas remplacée. Certains agents n'étaient pas en temps complet : les temps de travail ont été augmentés pour ces agents, ce qui explique le non-remplacement. L'augmentation du temps de travail de ces agents (temps de travail cumulé des agents) n'atteint pas tout à fait la charge précédente. Il y a trois adultes à la garderie, puis deux et un au fur et à mesure que les enfants partent. Le *ratio* réglementaire adultes / enfants est respecté. Pendant la pause méridienne, il est vrai que les surveillances sont parfois difficiles, en particulier si un adulte surveillant doit soigner un élève en cas de blessure (il y a en ce cas une personne de moins dans la cour pour surveiller les enfants). En-dehors des égratignures, il y a eu deux accidents de cour recensés l'année dernière (des chutes). Il y a trois agents présents au cours de la pause méridienne. Un service civique pourrait être intéressant pour un renfort supplémentaire à ce moment-là.

#### **4. Hygiène et sécurité**

##### Hygiène des locaux :

Concernant l'hygiène des locaux, Hubert a pris en charge le ménage tôt le matin, ainsi que le mercredi. Le protocole de désinfection a été allégé. En ce qui concerne l'utilisation de savon, aucun cas d'irritation n'a été recensé cette année, contrairement à l'année dernière où il y avait eu quelques cas (des enfants avaient alors pu amener leur propre savon et une crème hydratante).

##### Sécurité :

Exercice incendie : un premier exercice a été réalisé le 21/10. Certains élèves étaient en récréation, d'autres dans leur classe. Il y a deux points de rassemblement. Quand les élèves sont dans le bâtiment principal ou en récréation en extérieur, ils se rassemblent sur le stade. Si les CM sont en classe, ils se rassemblent sur le parking.

Un exercice « intrusion » sera réalisé au cours de la prochaine période. Deux solutions sont possibles dans le protocole : s'échapper ou s'enfermer.

La gâche du portail ne fonctionne plus depuis la rentrée. Le matériel pour la remise en état a été commandé. Il sera vraisemblablement installé au cours de la première semaine de la rentrée de novembre.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux réalisés cet été pour l'aménagement de la classe verte, afin d'accueillir le gros effectif des CE.

Il reste des points à revoir : le grillage entre la rampe et l'extérieur dangereux, le grillage entre la zone de gravier des maternelles et le parking, à côté de la classe des CM.

Le mur extérieur côté boulangerie a été rehaussé de cinquante centimètres. Le portail va être changé avant la fin de l'année civile. Il sera un peu plus haut et en aluminium.

#### **5. Vote du règlement intérieur**

Lecture est faite du règlement intérieur. Une discussion a lieu, notamment en ce qui concerne le paragraphe 3. La dernière phrase du règlement intérieur est reformulée. Le nouveau règlement est adopté. Il sera modifié et transmis aux parents (affichage, mail et site d'école).

## 6. Les finances

Au 31 août 2021, solde de la coopérative scolaire : + 5093,66 euros.

Atelier EPMF (MS-CP, 2020-2021)	- 100
Adhésion OCCE + assurance 2021-2022	- 208,30

La participation des parents à la coopérative : un mot sera transmis à la rentrée de novembre aux parents. La contribution a été en forte baisse l'année dernière. Il faut rappeler aux parents que la coopérative ne sert pas qu'à financer les sorties. Elle sert également à financer les abonnements, les interventions consacrées au jardin, les jeux de cour (vélos par exemple), etc.

2020-2021	21 familles sur 68	30%
2019-2020	45 familles sur 66	68%
2018-2019	50 familles sur 71	70%
2017-2018	40 familles sur 73	62%
2016-2017	48 familles sur 73	66%
2015-2016	56 familles sur 74	75%
2014-2015	58 familles sur 78	74%
2013-2014	70 familles sur 79	89%

L'équipe enseignante remercie les financeurs :

- La mairie : fournitures, participation aux transports, transport pour la piscine, participation pour le financement des intervenants extérieurs pour le jardin. Investissement numérique grâce au plan de relance numérique : 1 Vidéo Projecteur interactif (les 4 classes sont désormais équipées), 4 PC portables, 1 pour la directrice, 15 tablettes accessibles pour toutes les classes, 6 microscopes USB. Mme Colin remercie la mairie pour l'investissement réalisé : ce matériel est un atout pour le fonctionnement pédagogique.
- L'APE

## 7. Présentation des projets pour 2021-2022

**Anglais renforcé** : toute l'école est engagée pour 2 ans. Formation à destination des enseignants, accompagnement de la conseillère pédagogique départementale. Priorité pour l'accueil d'assistant. Celia Hickx intervient de façon hebdomadaire dans chacune des 4 classes, le mardi matin : 30 min en PS-MS et GS-CP, 45 min en CE et en CM. Impulsion sur la participation à des projets européens. L'objectif est de pratiquer plus d'anglais avec les élèves. Dans les textes : l'apprentissage débute en cycle 2 avec 1h30 hebdomadaire en cycle 2 et en cycle 3. Recherches montrent l'intérêt de commencer plus tôt pour s'ouvrir à l'autre, découvrir une autre langue, d'autres cultures, développer des projets d'échange, améliorer les capacités d'écoute, susciter l'envie, développer des pédagogies d'étude à la syntaxe... L'anglais renforcé est pratiqué 15 min par jour en maternelle + 1 séance en domaine non linguistique, 15 à 20 min par jour en cycle 2 et jusqu'à 30 min cycle 3 avec 1 séance de 30 min par jour en domaine non linguistique.

**Classe dehors** : dispositif dans l'air du temps après les confinements mais qui présente de réels avantages : terrain privilégié pour les activités d'éveil, de mathématiques et pour de nombreux autres domaines, avec des approches ludiques, sensibles, sensorielles, artistiques, expérimentales, corporelles qui vont pouvoir alterner plus facilement. En découlent des bienfaits sur la santé au sens large : physique, mentale, sociale... Meilleure concentration, attention plus grande, autonomie, coopération, empathie, attention à l'autre, à l'environnement... Faire classe dehors est une pratique coutumière à l'école de Bignoux, du fait des espaces divers et vastes dans l'enceinte de l'établissement : jardin, carré bio, poulailler... Les enseignants ont décidé d'investir régulièrement plus de lieux dans le village : le carré biodiversité de la commune, les alentours de la salle socio-culturelle, la forêt... Ces actions seront inscrites au prochain projet d'école. L'accompagnement des

élèves lors de sorties dans des espaces en plein air est encadré par les enseignants. Les enseignants reçoivent une alerte sur leur téléphone en cas d'intrusion à l'école, même en cas de sortie ou d'école en plein air.

#### Depuis la rentrée :

Participation à la fête de la Science (pas de participation à la semaine du goût car choix d'opter pour la fête de la science) :

Les Petits Débrouillards avec Energies Tour pour les CE et les CM, jeudi 7 octobre.

La chimie amusante sur le Campus de Sciences pour les GS-CP, mardi 5 octobre.

#### A venir :

✓ Piscine pour les CE1-CE2 et les CM1-CM2, les mardis après-midi du 3 janvier au 1er avril 2022, soit 11 séances. S'il n'est pas possible de mélanger les deux classes dans l'eau, il faudra faire des groupes de niveau par classe, ce qui va augmenter le nombre d'adultes encadrants, qui doivent avoir l'agrément. Les dates d'agrément seront communiquées dès qu'elles seront connues. Pour rappel, l'agrément est valable à vie et permet la prise en charge dans l'eau d'un petit groupe d'élève.

2 MNS : 1 avec 1 groupe, 1 en surveillance.

5 années successives à la piscine pour l'ASSN exigible en fin de 6ème.

✓ USEP de la GS au CM : inscription financée par l'ASEB.

✓ Intervention dans les classes des CE et des CM, d'étudiants de la fac des sports qui vont passer le CRPE (stage massé sur 3 semaines).

✓ École et cinéma pour les élèves de Mme Huet en maternelle (2 films sur Poitiers) et pour les élèves de Mme Bonnet en CP (2 films sur Poitiers).

✓ Classe transplantée en février/mars 2022. Les CE et les CM partent. Il s'agit d'une classe scientifique, similaire à celle qui avait été annulée en mars 2020 en raison du covid. Acompte déjà versé par la mairie au centre d'hébergement. Chèque de remboursement reçu ces jours adressé à la coopérative.

✓ Soirée de Noël avec marché de Noël organisé par l'école : soirée du 16 décembre à la salle socio-culturelle, à 18h30, avec remise des achats de chocolats APE. Restauration partagée et buvette APE.

✓ Repas de Noël en décembre projeté.

✓ Défilé de printemps le vendredi 8 avril 2022.

✓ Fête de fin d'année : samedi 25 juin.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 3 mars 2020 à 18h.

Fin de séance à 21h10.

Le secrétaire  
M. Farrugia



La présidente  
Mme Colin

